






Les Centrales Villageoises

C'est quoi ?



 Un réseau de sociétés locales qui produisent des énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

Valeurs phares :

-  Développement local
-  Appropriation citoyenne des enjeux énergétiques
-  Participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables
-  Prise en compte des enjeux paysagers
-  Exigence de qualité technique

 Les Centrales Villageoises en chiffres :

36 territoires impliqués dans 4 Régions
19 sociétés qui produisent, 250 installations photovoltaïques, 2.5 MWc (Mégawatt crête) installés
3 GWh/an de production prévisionnelle
6 millions d'euros déjà investis

www.bee watt.centralesvillageoises.fr



Produisons ensemble des énergies renouvelables !



beewatt : la Centrale Villageoise

 Pour participer à la transition énergétique de notre territoire, devenez producteur d'énergie renouvelable en prenant des parts dans la société BeeWatt.

 C'est une société au fonctionnement coopératif qui équipe en panneaux photovoltaïques des toitures publiques ou privées.

 Le produit de la vente de l'électricité renouvelable permet d'assumer les charges liées à l'investissement et à l'exploitation, la location du toit.

 Le solde est en partie distribué sous forme de dividendes mais aussi réinvesti dans de nouveaux projets de production ou de maîtrise de l'énergie.

Citoyens, collectivités, entreprises Comment participer ?

 J'investis dans la société beewatt :

-  J'achète des parts (100€ la part) dans la limite de 20% du capital social
-  Je participe à l'assemblée générale annuelle : j'ai une voix, quel que soit mon nombre de parts
-  Je peux participer si je le souhaite au Conseil de Gestion

beewatt@centralesvillageoises.fr









Siège social : 6 place du Château
38690 Le Grand-Lemps

SIRET : RCS 851 616 144 - Capital social de 1500€



**Centrales Villageoises
Beewatt**

Quelques réponses à vos questions

-  Combien puis-je investir : à partir de 100 euros
-  Où va l'électricité produite : elle est ré-injectée sur le réseau Enedis
-  Quelle est la durée minimum de mon investissement : 5 ans minimum
-  Quand toucherai-je les 1er dividendes : à partir de 2023
-  A quoi sert l'argent investi : à installer des panneaux photovoltaïques, développer de nouveaux projets
-  Comment sont prises les décisions : 1 actionnaire = 1 voix quel que soit le nombre de parts
-  Quel est l'objectif de la société : développer un maximum de projets citoyens tout en rémunérant les actionnaires
-  Sur quel territoire : Communauté de Communes Bièvre Est et communes limitrophes. Pour prendre une part, il suffit d'avoir un lien familial ou affectif avec le territoire

Une question ?

beewatt@centralesvillageoises.fr

**6 place du Château
38690 Le Grand-Lemps**

